

**Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM salue les acquisitions d'espaces verts
et réitère son opposition à l'implantation de la plateforme de
transbordement de Ray-Mont Logistiques**

Montréal, 12 septembre 2024 - Mobilisation 6600 salue sincèrement chaque personne qui a travaillé de près ou de loin à l'acquisition par la Ville de Montréal de l'entièreté du Boisé Steinberg, ainsi qu'à l'abandon du projet de prolongement du boulevard de l'Assomption qui était planifié sur ce terrain. Nous saluons également la protection de la moitié de la friche ferroviaire.

« Ces acquisitions sont une belle victoire pour notre mouvement citoyen ! », a affirmé Paule Dufour, militante de la première heure de Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM. « Il s'agit d'une reconnaissance du travail effectué par Mobilisation 6600 depuis 8 ans. L'importance de préserver les espaces verts et de donner un accès à la nature à la population d'Hochelaga-Maisonneuve a enfin été entendue. On commence à voir un Parc-Nature prendre forme avec tous ces milieux renaturalisés mais toujours menacés » a-t-elle ajouté.

« Je me réjouis de ces bonnes nouvelles, mais je déplore fortement qu'une grande partie de la friche ferroviaire soit réservée à la réactivation de la gare de triage pour les activités de Ray-Mont Logistiques. Ce développement consiste en une expansion de l'activité portuaire de plus, dans un secteur qui est déjà saturé. Nous continuons et continuerons à nous y opposer : Ray-Mont Logistiques n'est pas le bienvenu dans MHM, et ne le sera jamais. Que ce soit bien entendu » déclare Élisabeth Greene, citoyenne excédée par l'emprise et l'arrogance des industries portuaires.

Mobilisation 6600 trouve inadmissible que les mesures de mitigation des nuisances provoquées par cette entreprise privée soient prises en charge par la Ville de Montréal et payées par des fonds publics. Ray-Mont Logistiques et le Canadian National Railway coûtent cher aux contribuables en termes de construction d'infrastructures et de dépossession de leurs espaces de vie, et ces entreprises se déresponsabilisent en plus des coûts de santé et des impacts sur l'environnement de leurs activités logistiques. « Les annonces de protection d'espaces verts autour du terrain de Ray-Mont sont-elles une manière de rendre son projet socialement acceptable ? Pour nous, l'implantation d'une méga plateforme logistique et d'une gare de triage à côté de nos maisons ne sera jamais acceptable et nous allons continuer à nous battre contre ! » a affirmé Anaïs Houde, co-porte parole du mouvement Mobilisation 6600 Parc nature-MHM.

Rappelons que la norme canadienne recommande une distance de 350 mètres entre les activités d'une gare de triage et des habitations. La gare de triage que le

CN compte remettre en service pour les activités de Ray-Mont se trouve à peine à 50 mètres de Coopératives d'habitation et à 100 mètres d'un CHSLD.

« Cette réindustrialisation sans planification et sans respect des normes, des règlements ou des lois, qui se discute à huis clos et à coup de poursuites, c'est plus qu'inquiétant! » s'insurge Anaïs Houde. « La friche ferroviaire doit être acquise dans son ensemble et doit servir à la connectivité écologique et la préservation de la biodiversité. Il faut faire ressurgir le ruisseau de la Grande Prairie et restaurer les milieux humides, afin de permettre une gestion de l'eau et favoriser la résilience de l'arrondissement face aux perturbations météorologiques qu'entraînent les changements climatiques » continue Mme. Houde avant d'affirmer: « Le boisé Steinberg, c'est un beau gain, mais ce n'est que le début de notre parc nature ! »

À cette vision de développement anachronique et dangereuse pour notre quartier, Mobilisation 6600 oppose le droit de vivre dans un environnement sain, le droit à la santé et à une vie paisible, dans une perspective de justice environnementale. « Il y a des milliers d'alternatives à cette vision de développement. Il faut protéger tous les espaces verts. Valoriser la production et le commerce local afin de réduire notre dépendance au commerce international. Nous devons être courageux.es devant les défis environnementaux de notre époque et refuser que les entreprises continuent à nous polluer la vie » a affirmé Anaïs Houde.

Nous appelons tou.t.e.s les élu.e.s de tous les paliers à travailler dès maintenant dans le sens de la limitation des activités industrialo-portuaires et à privilégier les intérêts de la population contre les entreprises qui détruisent les milieux de vie.

À propos de Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM est un mouvement populaire qui lutte depuis 2016 pour la préservation des espaces verts, de la santé et de la qualité de vie de la population de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Il revendique la création d'un Parc nature dans le quadrilatère Viau-Dickson-Hochelaga-Notre-Dame et s'oppose à l'installation de Ray-Mont Logistiques. Site web : <https://resisteretfleurer.info>

Source : Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

Informations : Cassandra Charbonneau-Jobin (514-961-5464)